



APERÇU DE LA SITUATION

La progression de la pandémie de COVID-19 au Maroc (4047 cas confirmés au 26-04-2020, www.covidmaroc.ma pour plus d'informations) a conduit à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par les autorités publiques nationales comme mesure inévitable pour juguler la propagation virus. Une série de directives préventives ont été mises en place pour garantir l'application de l'état d'urgence entré en vigueur le 20 mars et prolongé au 20 mai. Celles-ci incluent la fermeture des frontières, écoles, mosquées, hammams, restaurants, cafés et commerces (sauf activités commerciales et services vitaux), la restriction des mouvements et interdiction de rassemblements pour assurer la distanciation sociale, y compris un couvre-feu quotidien à 18h et le port du masque obligatoire depuis le 7 avril.

Par conséquent, de nombreux migrants en situation de vulnérabilité et communautés en mouvement vivant au jour le jour se retrouvent confrontés à des difficultés socioéconomiques affectant leur bien-être.

Dans le cadre de l'effort des Nations Unies pour faire face aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la crise actuelle, l'OIM apporte une réponse en ligne avec le plan stratégique mondial de préparation et de riposte pour lutter contre le COVID-19.

Pour plus d'informations veuillez consulter le plan stratégique de préparation et de riposte à la COVID-19 de l'OIM en scannant le QR code suivant :



RÉPONSE DE L'OIM MAROC AU COVID-19

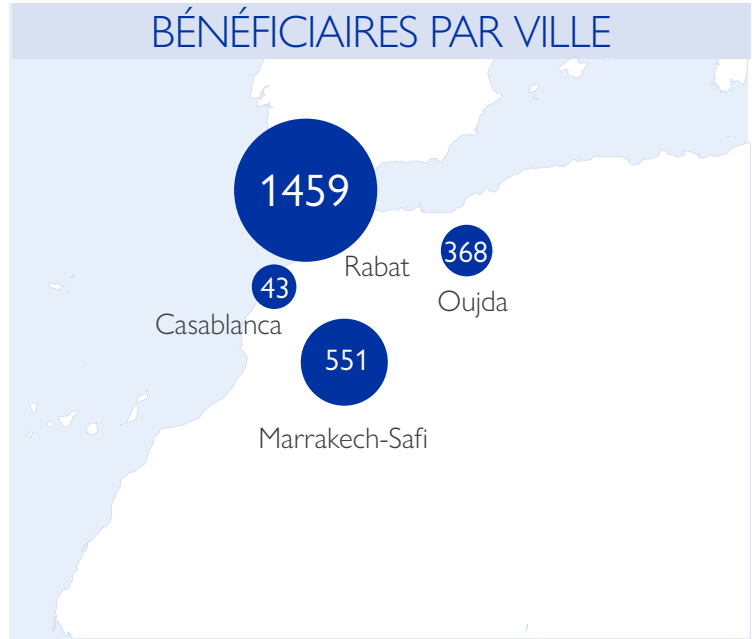
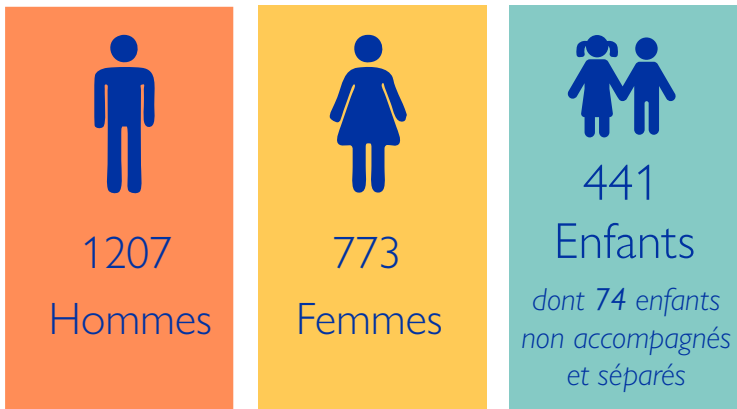
L'OIM Maroc soutient les efforts du gouvernement du Maroc pour apporter une réponse rapide et inclusive aux populations en situation de vulnérabilité. L'OIM Maroc s'aligne par ailleurs au plan stratégique mondial de préparation et de riposte pour lutter contre le COVID-19 et axe ses interventions autour des piliers suivants : Coordination et partenariats ; Communication de Risque et Engagement Communautaire (CREC) ; Surveillance ; Gestion des cas et continuité des services essentiels ; Prévention et contrôle des infections et Protection.

En outre, le pilier de protection est fondamental dans la lutte contre le COVID-19 au Maroc. C'est pourquoi, l'OIM concentre ses efforts sur les déterminants de santé, à savoir, l'abri, la nourriture et le soutien psychosocial. Pour ce faire, l'OIM coordonne ses actions avec les autorités nationales et locales et s'appuie sur les partenaires de la société civile afin d'assurer une assistance directe efficace dans les régions réunissant de grandes populations de migrants.

La réponse COVID-19 est menée par l'OIM Maroc grâce au soutien financier de :

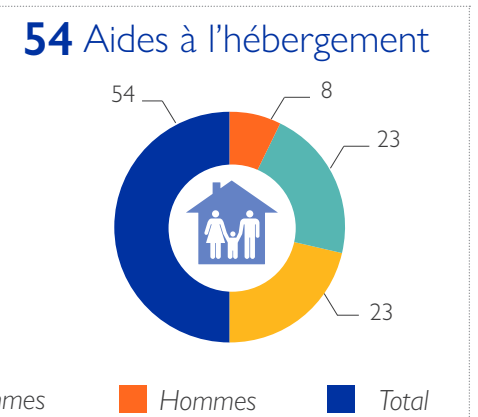
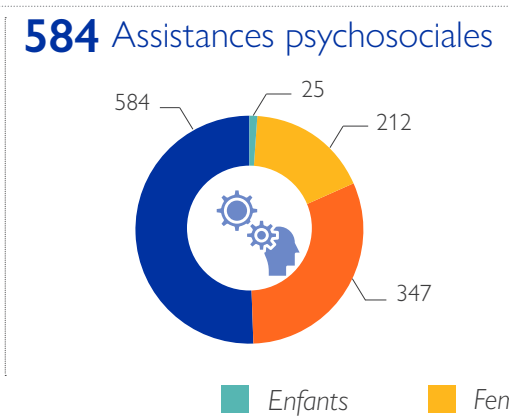
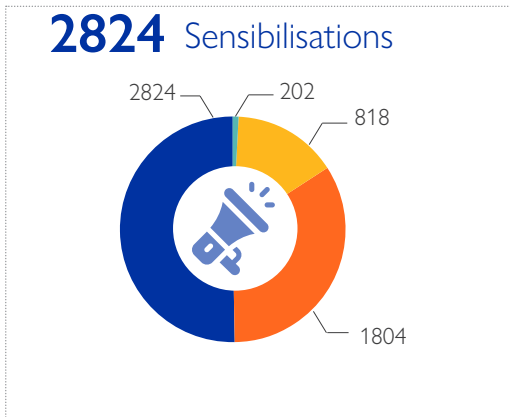
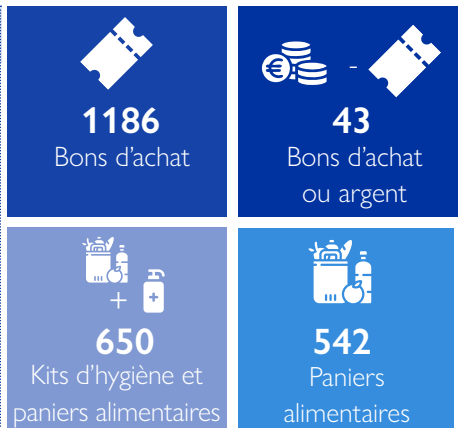


2421 BÉNÉFICIAIRES ASSISTÉS



2421 Assistances directes de base

L'assistance directe de base consiste à distribuer des paniers alimentaires, des kits d'hygiène, des bons d'achat ou de l'argent en espèces afin de fournir aux personnes en situation de vulnérabilité de l'alimentation et du matériel favorisant le respect des mesures barrières au COVID19. Les kits d'hygiène contiennent, entre autres, de la fourniture de savon pour encourager le lavage régulier des mains ainsi que des bavettes pour respecter le port obligatoire de masque. Ces distributions se font dans le respect des mesures de protection par le personnel des associations partenaires et des bénéficiaires.



Les bénéficiaires ont été sensibilisés sur les mesures barrières au COVID-19, le respect du confinement et autres mesures mises en place par les autorités. La sensibilisation a été réalisée à travers le téléphone et les applications de messagerie instantanée et la distribution de flyers et dépliants.

Un soutien psychosocial est fourni aux plus vulnérables pour soulager le stress causé par le confinement et la distanciation sociale. Le personnel des associations partenaires maintient un contact régulier avec les bénéficiaires en donnant des conseils sur la gestion de stress et les démarches pour obtenir de l'aide si besoin aussi bien au niveau médical que social.

Certains bénéficiaires sans domicile fixe ont bénéficié d'un hébergement d'urgence afin de se rétablir, d'autres ont reçu une aide pour régler leur loyer afin de ne pas perdre leur logement.